Une soirée et une nuit à l'internat

La particularité de l'internat du Lycée Louis Querbes est de donner la possibilité aux élèves internes d'accéder à leur chambre dès 16 heures ainsi que le mercredi après-midi dès 13h30.

- ✓ Dès **16h**, possibilité d'accéder aux chambres
- ✓ A 18h, les élèves ont une heure d'étude obligatoire :
 - les secondes en salle d'étude
 - les premières et terminales dans leur chambre
- ✓ De **19h** à **19h45**, le dîner est servi



- ✓ Un encadrement sous forme de tutorat et de suivi du travail personnel est organisé tous les soirs à partir de 20h
- **√**



- ✓ A 20h, c'est un temps récréatif et de détente avec la possibilité de remonter en chambre, de participer aux activités socio-éducatives ou de travailler soit en chambre soit dans les salles attribuées.
- ✓ 21h retour à l'internat, sauf activités programmées
- ✓ 22h tous les élèves doivent regagner leur chambre
- ✓ Le matin, le réveil est à 6h50 et les élèves doivent descendre au petit déjeuner à 7h30



Temps de travail

Des études sont programmées tous les soirs, soit en collectif (2^{nde}), soit en individuel dans les chambres (1^{ère} et T^{le}). Elles sont obligatoires.

Un suivi personnalisé est proposé aux élèves en difficulté.

Le CDI est ouvert tous les soirs jusqu'à 21h.